

Projet Éolien



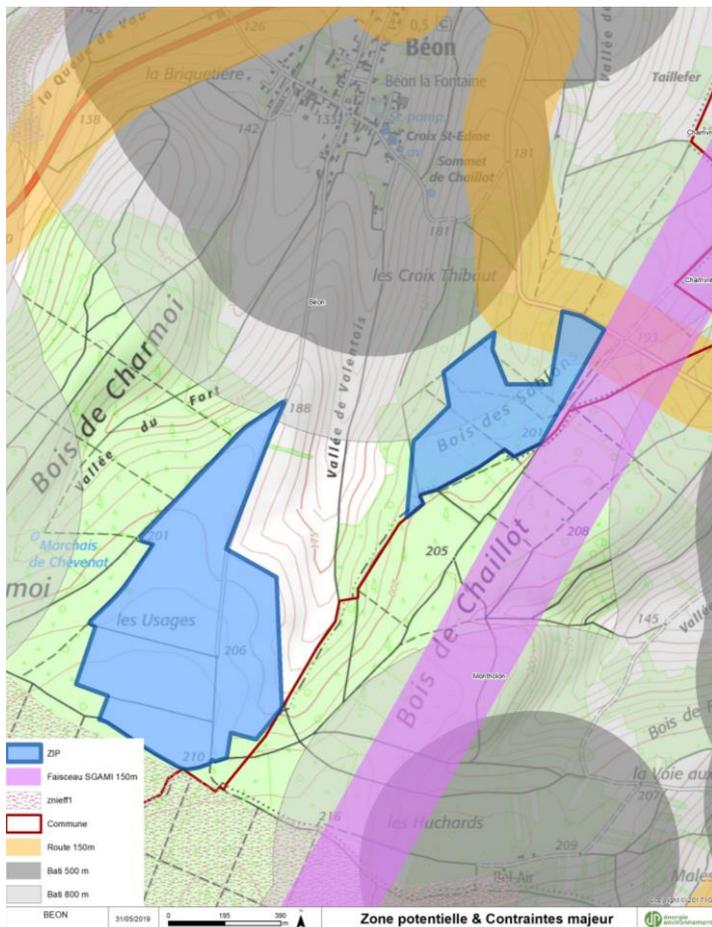
Madame, Monsieur,

Après avoir recueilli l'accord du conseil municipal de Béon suite à une mise en concurrence de plusieurs opérateurs éoliens, la société JP Énergie Environnement (JPEE) a initié des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de notre commune depuis mai 2017.

Un comité de suivi, composé de membres du Conseil Municipal, s'est réuni le 3 juin 2019 en vue de faire un point sur l'avancement du projet.

Zone d'implantation potentielle :

JPEE a ainsi présenté les zones d'implantation potentielles (ZIP), déterminées par les contraintes techniques (distance aux habitations, faisceaux, relief, zones naturelles protégées, accords des propriétaires fonciers et exploitants agricoles) :

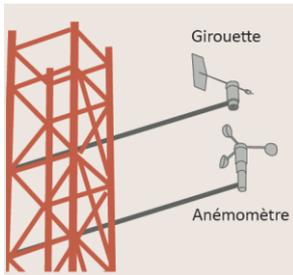


Le nombre et l'emplacement des éoliennes n'est pas encore défini à ce jour. En effet, les études écologiques, paysagères, acoustiques et de vent sont en cours. Ce sont elles qui permettront de choisir le type et le nombre d'éoliennes adaptés aux enjeux du site.

Mât de mesure du vent

Le mât de mesure éolien installé en novembre 2018 mesure 120 m. Il restera sur le site entre 12 et 18 mois.

Cette structure en treillis est équipée, en différentes altitudes, d'instruments permettant de mesurer la vitesse (anémomètre) et la direction (girouette) du vent. Des capteurs de température et de pression atmosphérique sont également installés.



Dans le cadre de l'étude écologique, le mât de mesure permet de positionner un capteur à ultrasons (SM3BAT) qui suit et enregistre l'activité des chauves-souris en altitude.



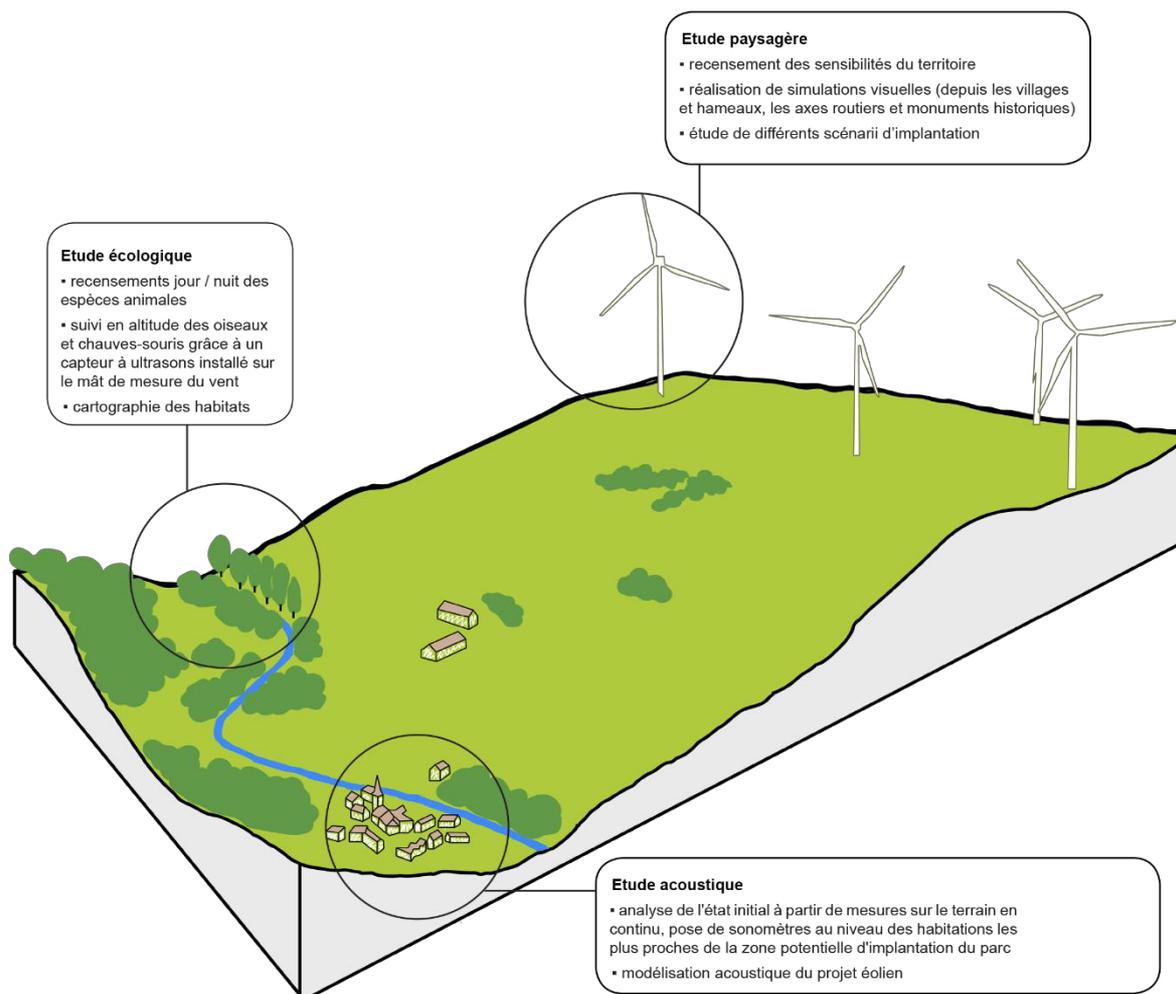
Etude d'impact sur l'environnement

Le bureau d'études ENVOL ENVIRONNEMENT a été missionné pour réaliser le volet écologique de l'étude d'impact.

Les études environnementales ont débuté pendant l'été 2018. Des recensements des espèces animales et végétales sont en cours pour une année (un cycle biologique complet).

Le bureau d'études ABIES réalisera l'étude paysagère et le dossier de demande d'autorisation environnementale.

Le bureau d'études GAMBA réalisera l'étude acoustique.



Nom du projet éolien

JPEE a sollicité le comité de suivi pour choisir le nom du projet éolien. Vous êtes dès lors invité à nous faire part de votre avis ou de votre proposition. Quelques propositions ont déjà été faites :

- Parc éolien du Jovinien
- Parc éolien du plateau des Usages
- Parc éolien du plateau de la Puisaye
- Autre proposition ??